



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES
En partenariat avec la
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



MASTER 2 DE DROIT DOUANIER ET DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

MASTER

Droit Douanier et Droit du Commerce international (DDCI)

L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, université pluridisciplinaire, renforce sa coopération avec les structures externes à vocation scientifique dans le cadre de ses missions de service public de formation, de recherche, d'aide à l'insertion (de ses étudiants, stagiaires et diplômés) et de transfert technologique.

Conformément à son Plan stratégique 2019-2023, la vision qui fédère toutes les activités de l'UCAD est celle d'être une université de recherche et de formation performante au service du développement économique, social et culturel du Sénégal et de l'Afrique. Développer et structurer une recherche de qualité répondant aux besoins de la société entre dans le cadre du renforcement de la coopération et du rayonnement de l'UCAD.

En outre, le Partenariat universitaire en Recherche et Développement en Questions (PICARD) de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) a été lancé en 2006 pour offrir un cadre pour la coopération entre la Douane et le monde universitaire. Ce programme vise à encourager les institutions universitaires et les Administrations des Douanes à renforcer leur coopération dans le domaine de la recherche et de l'enseignement douaniers afin de promouvoir le rang universitaire de la profession de douanier, de soutenir les initiatives liées à cette collaboration en favorisant le développement des produits d'enseignement spécifiques à la douane et des activités de recherche.

Ainsi, le master de Droit douanier et droit du commerce international ouvre des perspectives professionnelles et de recherche dans les domaines indiqués.

OBJECTIFS

Le Master vise à :

- former des diplômés hautement qualifiés en droit douanier et droit du commerce international ;
- transmettre des connaissances et forger des compétences au travers de la qualité des contenus transmis et du partage de l'expérience professionnelle d'intervenants renommés (Professeurs d'Universités, Docteurs d'Etat en droit, anciens DG des douanes, Inspecteurs généraux d'Etat, Directeurs techniques douaniers, experts douaniers accrédités de l'OMD, experts de la CEDEAO, spécialistes du droit du commerce international) ;
- véhiculer des valeurs pour former une nouvelle génération de juristes et de professionnels responsables, maîtrisant les questions fiscales et douanières et les questions relatives au commerce international ;
- contribuer à faire connaître les missions des Administrations douanières, leurs dispositifs juridique, institutionnel et organisationnel, leurs rôles dans le processus d'intégration sous régionale, régionale et africaine, les différents mécanismes de coopération ou de collaboration avec les autres acteurs ;
- favoriser l'avancée des connaissances en droit douanier et droit du commerce international au Sénégal et plus largement en Afrique.



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

En partenariat avec la
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



MASTER 2 DE DROIT DOUANIER ET DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

FORMATION

La formation comprend un niveau : le **Master 2**.

Le modèle pédagogique alterne enseignements et expériences professionnelles. La formation théorique est dispensée essentiellement **en présentiel et/ou à distance (bimodal)** sous forme de cours, de conférences et de séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du **Master II de Droit Douanier et Droit du Commerce international** sont aptes à :

- exercer les métiers d'expert en droit douanier et en droit du commerce international ;
- poursuivre des études doctorales dans le cadre de la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Le Master est ouvert aux étudiants, aux cadres des entreprises et à tous les opérateurs de la chaîne logistique internationale, aux cabinets de consultance en douane et commerce international, aux déclarants en douane et cadres douaniers, aux cadres des fédérations professionnelles, aux responsables des départements import-export des entreprises, aux cadres des banques et assurances.

L'inscription en M2 DDCI est conditionnée par l'obtention d'un diplôme de Master compatible avec la formation ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence.

Peut s'inscrire en M2 DDCI le candidat ayant validé les deux semestres du Master 1 ou disposant d'une maîtrise admise en dispense ou en équivalence en Master 1.

La présélection des candidats se fera sur étude de dossier suivi d'un entretien avec un jury.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie légalisée des diplômes et/ou des relevés de notes obtenus du baccalauréat à la Maîtrise ou Master
- Une lettre d'engagement à honorer les 10 mensualités de la formation par année d'étude
- Les frais de dossier (10 000 F.CFA) non remboursables
- Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité (pour les non sénégalais)
- Deux photos

DÉPÔT DE DOSSIERS

-Tous les candidats font une demande d'admission dans le site d'admission de l'UCAD. Les titulaires de **diplômes autres que ceux délivrés par l'UCAD** font en plus une **demande d'équivalence en ligne** dans le site de l'UCAD (<https://admission.ucad.sn/>).

- Les dossiers **physiques** sont reçus au siège du MDDCI (Ecoles des douanes Annexe, Point E, Boulevard du Canal IV x Rue de Diourbel PE15, entre 15h-21h.



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES
En partenariat avec la
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**MASTER 2 DE DROIT DOUANIER ET DROIT DU COMMERCE
INTERNATIONAL**

Contact :

Tel : 77-915-77-31 ;

Email : master2.1droitdouanier@gmail.com

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 juillet 2025 à 00H.

COÛT DE LA FORMATION

Désignation	Montant
Droit d'inscription pédagogique	2 450 000
Droit d'inscription administrative	50 000
Coût Total de la Formation	2 500 000

Le paiement des frais de formation :

- versement de la moitié des frais soit un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA lors des inscriptions ;
- paiement de la moitié restante par mensualité pendant 6 mois en raison de deux cent mille (200 000) francs CFA les cinq mois et deux cent cinquante mille (250 000) francs le sixième mois.

Description des droits d'inscription administrative du Master

Candidats	Droit d'inscription administrative	Droit d'inscription pédagogique
Sénégalais et ressortissants des pays de l'UEMOA	10 000 F.CFA	40 000 F.CFA
NB : les non ressortissants de l'UEMOA ou de pays n'ayant pas d'accords avec le Sénégal ou les Institutions d'enseignement supérieurs	100 000 F.CFA	300 000 F.CFA

Le Directeur du Master

Pr Abdou Aziz Daba KEBE,